



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Madame Dominique Forget, présidente, et tenue le 04 décembre 2024 à 14 h 30 à la salle 24H Tremblant de la bibliothèque Gaston-Miron située au 83, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts.

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Forget, représentante Val-David
Monsieur Michel Bédard, représentant de Mont-Blanc
Monsieur Frédéric Broué, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts
Madame Monique Allaire, représentante Sainte-Lucie-des-Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, représentant de Val-Morin
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier
Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur
Madame Marie-Lise Daigle, représentante de Val-des-Lacs

EST ABSENT :

Monsieur André Ibgby, représentant d'Ivry-sur-le-Lac

EST AUSSI PRÉSENT :

Monsieur Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Dominique Forget, la séance ordinaire est ouverte à 15 H 02.

RÉSOLUTION 954-12-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Forget :

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux du 16 octobre (Monique Allaire), du 06 novembre et du 19 novembre 2024 (Michel Bazinet).
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Nomination aux postes de président (e) et vice-président (e) et signataires des effets bancaires
 - 4.2 Nomination de François Beaucage au poste de directeur général et secrétaire-trésorier
 - 4.3 Demande de carte de crédit pour François Beaucage
 - 4.4 Nomination de François Beaucage à titre d'administrateur principal du compte ACCÈSD Affaires
 - 4.5 Nomination de François Beaucage à titre de représentant auprès de divers services
 - 4.6 Nomination de François Beaucage à titre de représentant autorisé pour CLICSeqr
 - 4.7 Nomination de Jean Léo Legault au poste de conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint
 - 4.8 Renouvellement du contrat d'assurances générales
 - 4.9 Renouvellement contrat Line Isabelle entretien ménager
 - 4.10 Approbation d'une entente intermunicipale visant un service de collecte et transport de matières résiduelles par camion à chargement frontal avec la Régie de collecte environnementale de la Rouge
 - 4.11 Approbation de l'offre de services de Axè Comptabilité pour services de soutien en comptabilité
 - 4.12 Amendement à la résolution 938-10-2024 concernant le calendrier et l'emplacement des séances du conseil d'administration pour l'année 2025
 - 4.13 Avis de motion-règlement numéro 015-2024 concernant les modalités de régie interne de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.
 - 4.14 Dépôt d'un projet de règlement numéro 015-2024 concernant les modalités de régie interne de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

5. TRÉSORERIE

5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer

6. OPÉRATIONS

6.1 Nomination de Monsieur Claude Choquette au poste de chef des opérations

6.2 Demande de carte de crédit pour Claude Choquette

7. Période de questions

8. Levée de la séance

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim certifie que la RITL dispose des crédits suffisants pour les dépenses envisagées lors de cette séance.

Jean-Léo Legault

RÉSOLUTION 955-12-2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2024 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 06 ET 19 NOVEMBRE 2024

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 octobre 2024 et des séances extraordinaires 06 et 19 novembre 2024, le secrétaire-trésorier par intérim est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Allaire (PV du 16 octobre 2024)

ET

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Bazinet (PV 06 et 19 novembre 2024) :

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 octobre 2024 et des séances extraordinaires du 06 et 19 novembre 2024, tels que rédigés.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 956-12-2024

NOMINATION AUX POSTES DE PRÉSIDENT(E) ET VICE-PRÉSIDENT(E) ET SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit procéder à la nomination du (de la) président (e) et du (de la) vice-président(e).

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Bédard :

DE NOMMER Dominique Forget à titre de présidente et Steve Perreault à titre de vice-président et ce, jusqu'au 3 décembre 2025.

DE DÉSIGNER la présidente et le vice-président pour la signature des effets bancaires.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 957-12-2024

NOMINATION DE MONSIEUR FRANÇOIS BEAUCAGE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder à la nomination de Monsieur François Beaucage à titre de directeur général secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Perreault :

DE NOMMER Monsieur François Beaucage à titre de directeur général secrétaire-trésorier à compter du 6 janvier 2025;

D'AUTORISER la présidente à signer pour et au nom de la Régie, le contrat de travail de Monsieur Beaucage à intervenir entre les parties.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 958-12-2024

DEMANDE DE CARTE VISA DESJARDINS AFFAIRES

CONSIDÉRANT QUE certaines dépenses doivent parfois être payées par carte de crédit selon les exigences des fournisseurs ;

CONSIDÉRANT QU' afin de faciliter le processus d'achat et de commande de ces biens ou services il y a lieu d'autoriser l'émission de carte de crédit Visa Desjardins Affaires au nom de François Beaucage;

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Allaire:

DE DEMANDER à Caisse Desjardins d'émettre une carte de crédit, au nom de François Beaucage avec une limite de crédit au montant de 5 000 \$.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer la demande de carte crédit auprès de Visa Desjardins Affaires.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 959-12-2024

NOMINATION DE FRANÇOIS BEAUCAGE À TITRE D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DU COMPTE ACCÈS D AFFAIRES

CONSIDÉRANT QUE la RITL a signé avec la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant une convention d'adhésion au service AccèsD Affaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Perreault :

DE DÉSIGNER Monsieur François Beaucage, directeur général et secrétaire-trésorier à titre d'administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer, pour et au nom de la RITL, toute convention d'adhésion et tout autre document requis ou utile à cette fin.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 960-12-2024

NOMINATION DE MONSIEUR FRANÇOIS BEAUCAGE À TITRE DE REPRÉSENTANT AUPRÈS DE DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ses fonctions, Monsieur François Beaucage sera appelé à représenter la RITL auprès de divers organismes et ministères;

IL EST PROPOSÉ PAR Frédéric Broué :

DE DÉSIGNER Monsieur François Beaucage à représenter la RITL auprès des organismes et ministères suivants;

- Société de l'Assurance automobile du Québec
- Caisse Populaire de Mont-Tremblant
- VISA Desjardins
- Agence de revenu du Canada
- Revenu Québec
- Retraite Québec
- Hydro-Québec
- CNESST
- SSQ assurances (Beneva)

D'AUTORISER le directeur général secrétaire-trésorier par intérim à signer, pour et au nom de la RITL, toute convention d'adhésion et tout autre document requis ou utile à cette fin.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 961-12-2024

NOMINATION DE MONSIEUR FRANÇOIS BEAUCAGE À TITRE DE REPRÉSENTANT AUTORISÉ AUPRÈS DE CLICSEQUR

CONSIDÉRANT QUE la RITL doit désigner un représentant autorisé pour gérer et effectuer des démarches en ligne à l'aide des services de ClicSEQUR;

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Forget :

DE DÉSIGNER Monsieur François Beaucage, directeur général et secrétaire-trésorier à titre de représentant autorisé pour accéder et utiliser les services de ClicSEQUR;

D'HABILITER le directeur général secrétaire-trésorier à créer et gérer le compte ClicSEQUR, à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des services en ligne accessibles par ClicSEQUR, à mettre à jour les informations relatives au compte de la Régie;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer, pour et au nom de la RITL, toute convention d'adhésion et tout autre document requis ou utile à cette fin.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 962-12-2024

NOMINATION DE MONSIEUR JEAN LÉO LEGAULT À TITRE DE CONSEILLER SPÉCIAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Léo Legault est d'accord pour offrir son support à Monsieur Beaucage durant une période de transition et pour assurer efficacement le fonctionnement de la Régie, il agira à titre de conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Lise Daigle :

DE NOMMER Monsieur Jean Léo Legault à titre de conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint à compter du 6 janvier 2025;

D'AUTORISER la présidente à signer pour et au nom de la Régie l'addenda au contrat de travail de Monsieur Jean Léo Legault à intervenir entre les parties.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 963-12-2024

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE GÉNÉRALES

CONSIDÉRANT QUE la Régie est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurance générales doit être renouvelé le 1^{er} janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle a offert un renouvellement pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} janvier 2026 au coût de 43 133 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Allaire :

D'AUTORISER le renouvellement du contrat d'assurances avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} janvier 2026 au coût de 43 133 \$ + taxes.

D'AUTORISER le paiement de la prime d'assurance à FQM assurances, dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 964-12-2024

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT LINE ISABELLE ENTRETIEN MÉNAGER 2025

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire reconduire le contrat pour l'entretien ménager de ses locaux situés au 380A, route 329 à Sainte-Agathe-des-Monts;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Line Isabelle entretien ménager;

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Allaire :

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer le renouvellement du contrat pour l'entretien ménager pour l'année 2025 au coût de 55.00 \$ par semaine, soit 2 860.00 \$ plus taxes applicables, dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 965-12-2024

APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT UN SERVICE DE COLLECTE ET TRANSPORT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES PAR CAMION À CHARGEMENT FRONTAL AVEC LA RÉGIE DE COLLECTE ENVIRONNEMENTALE DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT QU'avec l'arrivée de nouvelles municipalités membres, la RCER doit offrir des services de collecte et de transport par camion à chargement frontal ;

CONSIDÉRANT QUE la RCER ne possède pas d'équipement pour réaliser ces collectes;

CONSIDÉRANT QUE la RITL possède ce type d'équipement et est en mesure d'offrir ce service;

IL EST PROPOSÉ PAR Frédéric Broué;

D'APPROUVER l'entente à intervenir entre la Régie de collecte environnementale de la Rouge et la Régie intermunicipale des Trois-Lacs qui vise à offrir le service de collecte et de transport par camion à chargement frontal comme spécifié dans ladite entente;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim la signer pour et au nom de la RITL ladite entente.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 966-12-2024

APPROBATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE AXÈ COMPTABILITÉ POUR SERVICES DE SOUTIEN EN COMPTABILITÉ

ATTENDU QUE la Régie souhaite obtenir des services de soutien en comptabilité pour assurer une gestion financière conforme et efficace;

ATTENDU QUE la soumission de **Axè Comptabilité** a été analysée et jugée conforme aux besoins et attentes de la RITL;

ATTENDU QUE les coûts et les modalités proposés par **Axè Comptabilité** sont raisonnables et compétitifs, et que leur expertise répond aux exigences de la RITL;

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Bédard :

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer l'offre de services de Axè Comptabilité pour le service de soutien en comptabilité.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 967-12-2024

AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 938-10-2024 CONCERNANT LE CALENDRIER ET L'EMPLACEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025 le 16 octobre 2024 par la résolution 938-10-2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration souhaite modifier la séance ordinaire du 18 juin 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monique Allaire :

D'AMENDER le calendrier et l'emplacement des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2025;

D'ADOPTER l'amendement de la résolution 938-10-2024 concernant le calendrier et l'emplacement des séances ordinaires du conseil d'administration ci-dessous pour l'année 2025, lesquelles se tiendront à compter du 5 mars 2025, jusqu'à nouvel ordre, à la salle Grande Salle de la Place Lagny, située au 2 rue Saint-Louis à Sainte-Agathe-des-Monts, comme suit :

- Mercredi 5 mars 2025 14h30
- Mercredi 23 avril 2025 14h30
- Mercredi 18 juin 2025 14h30
- À modifier pour le 11 juin 2025 14h30
- Mercredi 01 octobre 2025 14h30
- Mercredi 3 décembre 2025 14h30

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 968-12-2024

AVIS DE MOTION-RÈGLEMENT NUMÉRO 015-2024 CONCERNANT LES MODALITÉS DE RÉGIE INTERNE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS LACS

Il est donné à la présente assemblée par Michel Bazinet un avis de motion à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement numéro 015-2024 décrétant les modalités de régie interne de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 969-12-2024

DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 015-2024 CONCERNANT LES MODALITÉS DE RÉGIE INTERNE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS LACS

PROJET DE RÈGLEMENT

Jean Léo Legault dépose le projet de règlement numéro 015-2024 décrétant les modalités de régie interne de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 970-12-2024

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

PRINCIPAUX DÉBOURSÉS (10K et plus) 165 126.62 \$

DÉBOURSÉS SALAIRES 226 590.69 \$

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés comprise entre le 06 octobre 2024 et le 30 novembre 2024 totalisent **447 064.21 \$** et se détaillent comme suit :

Traitements bancaires (inc. paiement cartes de crédit) : 220 473.52 \$

Salaires et remboursement de dépenses du
29 septembre 2024 au 30 novembre 2024 : 226 590.69 \$

Total : 447 064.21 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Bazinet :

D'APPROUVER la liste des déboursés ainsi que la liste des salaires et remboursements de dépenses pour un total de 447 064.21 \$.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 971-12-2024

NOMINATION DE MONSIEUR CLAUDE CHOQUETTE AU POSTE DE CHEF DES OPÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder à la nomination de Monsieur Claude Choquette à titre de chef des opérations;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Perreault :

DE NOMMER Monsieur Claude Choquette à titre de chef des opérations à compter du 22 novembre 2024;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer pour et au nom de la Régie, le contrat de travail de Monsieur Claude Choquette à intervenir entre les parties.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 972-12-2024

DEMANDE DE CARTE VISA DESJARDINS AFFAIRES

CONSIDÉRANT QUE certaines dépenses doivent parfois être payées par carte de crédit selon les exigences des fournisseurs ;

CONSIDÉRANT QU'afin de faciliter le processus d'achat et de commande de ces biens ou services il y a lieu d'autoriser l'émission de carte de crédit Visa Desjardins Affaires au nom de Claude Choquette;

IL EST PROPOSÉ PAR Frédéric Broué :

DE DEMANDER à Caisse Desjardins d'émettre une carte de crédit, au nom de Claude Choquette avec une limite de crédit au montant de 5 000 \$.

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier par intérim à signer la demande de carte crédit auprès de Visa Desjardins Affaires.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

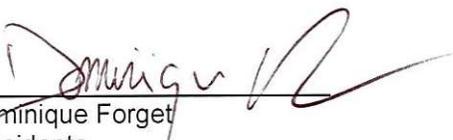
La présidente invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 973-12-2024
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Bédard de lever la présente séance à 15H12.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



Dominique Forget
Présidente



Jean-Léo Legault
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim